

TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE D'OPTIQUE LUNETTERIE



ROME : J1405

FORMATION CERTIFIANTE



Durée

1800 heures de formation soit 14 mois

12 semaines en entreprise.

Une période préparatoire peut précéder l'entrée en formation

Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Titre professionnel de niveau 4 délivré par le Ministère du Travail

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)..

Aptitudes requises

- bonne élocution
- bonne audition avec ou sans appareillage
- intégrité des membres supérieurs
- station debout prolongée avec déplacements en magasin
- bonnes dextérité et précision manuelle
- bonne acuité visuelle avec ou sans correction

Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateurs :

Muriel DOLS

muriel.dols@clairvivre.fr

Le métier

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale.

Sous la responsabilité d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes du client, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

Il fournit une prestation globale comprenant :

- l'accueil clientèle
- l'analyse de la demande
- les conseils techniques
- la formulation d'une offre personnalisée
- la remise du devis
- la gestion du dossier de l'assuré
- le suivi des commandes et des stocks
- la réalisation de l'équipement
- la livraison
- le service après-vente

Les conditions générales d'exercice de l'emploi se situent dans deux espaces distincts : la surface de vente et l'atelier.

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie est en contact direct avec le client dans l'espace de vente où il intervient de manière autonome.

Son activité nécessite l'utilisation d'appareils de mesure et d'outils informatiques dotés de logiciels spécifiques.

Le montage de l'équipement est généralement assuré dans un atelier intégré au point de vente.

Le secteur d'activité

Le technicien en montage et vente d'optique lunetterie et/ou l'assistant audioprothésiste exerce son activité dans des :

- magasins d'optique libérale avec ou sans atelier intégré : (12441 au 1^{er} Janvier 2019)
- indépendants (50,35 %)
- groupements coopératifs (26 %)
- succursales et franchises (18,60 %)
- mutualistes (5,90 %)
- ateliers décentralisés ou de sous-traitance

TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE D'OPTIQUE LUNETTERIE



ROME : J1405

FORMATION CERTIFIANTE

Le programme

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

- monter les équipements d'optique-lunetterie
- retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie
- réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
- élever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

- réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
- analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
- assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

Réaliser le suivi des dossiers assurés et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

- gérer un dossier assuré en magasin d'optique-lunetterie de détail
- suivre les commandes et les mouvements de stock

Évaluation

- évaluation en Cours de Formation (ECF) ;
- présentation au Titre Professionnel sur le plateau technique de certification devant un jury habilité par la DREETS ou, à un ou plusieurs des CCP composant ce Titre.

Poursuites de formation possibles

BTS Optique-Lunetterie (OL)

Les emplois visés

- monteur-vendeur en optique lunetterie

Évolution possible vers des postes de responsable de magasin ou d'atelier

L'accompagnement individualisé

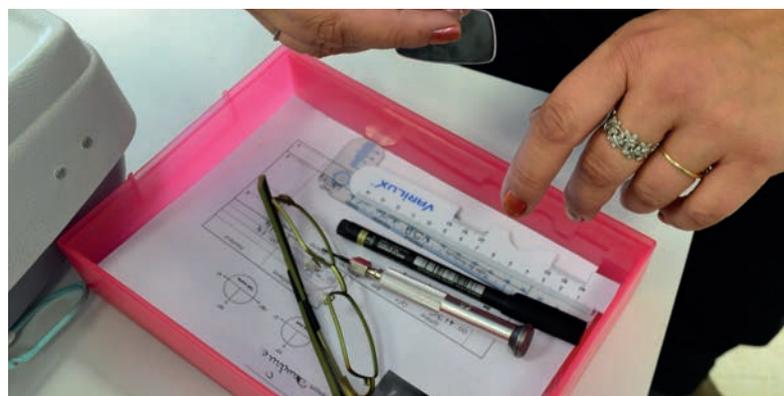
La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débuter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, l'inscription est obligatoire.